

## **C.A. du 28/03/2020 de la S.R.B en visioconférence.**

**Présents** : Hervé Pierre (Président), Stéphane Aubet, Renaud Cochard, , Hervé Huguet, Jean-François Lambourg, Jean-Yves Marotine, Aurélien Michel, Gauthier Guilbaud,.

**Absents excusés** : Franck Gousseau, Jean-Marc Pennarun.

**Ordre du jour** : Validation du dispositif d'Activité Partielle pour nos 3 salariés.

Le Trésorier fait un rapide bilan de la situation financière de la SRB.

D'autre part, compte tenu de l'arrêt total de nos activités en direction des scolaires, le dossier de demande de mise en activité partielle de nos salariés a été validé par l'Administration.

Avec ce dispositif gouvernemental, nous disposons d'une trésorerie suffisante pour assurer les salaires et payer les charges en attendant la reprise de l'activité.

Conformément aux orientations décidées lors du précédent CA, nous donnons la priorité à la santé et au maintien de la rémunération de nos salariés.  
Pour ce faire, le CA décide. :

- 1. La fermeture complète des installations**
- 2. La mise en Activité Partielle des 3 salariés.**
- 3. J-F Lambourg est chargé de communiquer ces éléments à la presse.**

Afin d'améliorer la trésorerie, le CA demande instamment, aux membres de la SRB qui ne l'auraient pas déjà fait, de **régler leur cotisation** via le site du Club.

Le CA formule le vœu que, lors de la réouverture du Club, en fonction de leurs disponibilités, un maximum de membres viennent donner un peu de leur temps pour aider à la reprise rapide des activités : montage des supports, nettoyage, etc...

Nous comptons sur vous.

Pour le CA de la SRB

Son Secrétaire

H HUGUET